

# **Pour une FI démocratique et transparente, voici 20 propositions à débattre (3 minutes à lire) :**

## **1 - Créer rapidement une assemblée constituante démocratique de la FI qui traitera au moins de tous ces points :**

- **Une totale transparence des comptes auprès des adhérents** (recettes comme dépenses) et **une meilleur redistribution des moyens aux différents GA notamment pour les campagnes sur les sujets locaux.**

- **transparence sur les décisions :** Qui décide de négocier un ralliement de l'aile gauche du PS, qui décide de modifier le plan B (sortie ou pas de l'UE et de l'euro), qui décide d'exclure des militants insoumis, qui décide de la décertification des GA, etc.

- **Que soit élus par les Groupes d'actions locaux des délégués pour une Assemblée Constituante de la FI qui servira à revoir le fonctionnement de la FI.** Une petite dose de tirage au sort est possible mais minoritaire (20% max). Par contre zéro cooptation.

**5 - Pouvoir élire l'équipe organisationnelle et les portes paroles nationaux de la FI chaque année en convention** et que chaque élu interne soit **révocable par référendum** et interdiction de cumuler avec un poste d'élus de la République. Les candidats se présentent individuellement. Les votes se font à bulletin secret pour chaque candidat.

- **Pouvoir faire des référendum d'initiative d'adhérents** pour qu'avec un certain nombre de pétitionnaires insoumis (à définir mais il doit être réalisable, par exemple 1000 insoumis max) il soit prévu un vote de tous les insoumis sur les sujets souhaités. Une page du site de la FI pourrait servir à ces référendums. **Exemple de sujets à faire voter :** Envisager une sortie de l'euro et de l'UE, retirer le vote obligatoire de LAEC, accueil inconditionnel des migrants ou triage en fonction de leur motif de

migration, transports en commun gratuits, salaire à vie, gestion de la sécurité sociale à 75% par les représentants de salariés, socialisations des grands outils de productions, diminution des indemnités des grand élus, etc.

- **Que les courants d'idées puissent exister librement au sein de la FI** en créant des associations et en ayant une visibilité publique notamment sur le site de la FI avec une rubrique consacrée.
- **Création et élection d'une commission de justice** qui veille à l'application des statuts et textes réglementaires de la FI. Chaque membre est élu à la convention pour 1 an et révocable. Chaque décision est publié dans un espace réservé aux membres de la FI.
- **Création d'une web-télé insoumise** géré par une partie de l'équipe nationale **élu** et avec des tirés au sort. Vocation collective d'une telle chaîne et pas au service d'une seule personne. Débat entre insoumis et avec des militants et personnalités d'autres organisations. Outil pour le débat, pas pour la propagande.

**10 - Création d'un fond d'aides pour les associations et collectivités locales compatibles avec LAEC** en utilisant une partie du financement public aux partis (près de 5 millions d'euros par an pour la FI + une part des indemnités des élus FI, près de 12 000 euros par député européen)

- **la réintégration immédiate de nos camarades du Collectif Insoumis Démocrates** (le CID) qui ont expulsé de la FI par la direction

- qu'il soit **affirmer haut et fort que la FI s'ancre comme un mouvement démocratique et transparent.**

- une mise à jour annuel des adhérents de la FI

- **faire des adhésions officiels gratuites à l'association loi 1901 de la FI** avec carte de membre. Cotisations non obligatoire à prix libre. Cela

permettra de savoir exactement le nombre de membres actifs.

15 - Aucune personne membre de la direction organisationnelle de la FI ne doit cumulé en étant tête de liste ou candidat uninominal à aucune élection locale, nationale ou européenne.

- **Les candidatures "d'ouverture", tant le principe que la mise en œuvre doivent être tranchés par le vote des adhérents.** Pareil en cas de négociation d'accord électoraux entre appareils politiques, l'accord des adhérents est indispensable.
- **Que les adhérents, militants et GA de la FI puisse librement et sans pression aucune des équipes dirigeantes, discuter librement ensemble et puisse monter toute les associations qu'ils jugeront utiles.**
- **Que plus jamais l'équipe organisationnelle n'impose des candidats aux élections,** ce sont les GA et les assemblées de circonscriptions à leur niveau qui choisiront démocratiquement leurs candidats qui viendront s'y faire connaître. Au moindre GA dénonçant ce genre de pratique, il sera immédiatement procédé à un référendum révocatoire de toute l'équipe organisationnelle pour mise en danger de la vie démocratique interne.
- **Débat et vote sur le rôle, la composition et le fonctionnement du CNE, Comité Nationale Électoral de la FI.**

**20 – Que l'ordonnancement de la liste électorale des européennes de la FI soit tiré au sort.** Cela évitera tambouille et enjeux de pouvoir. Pour cela le tirage au sort doit être manuel, filmé et diffusé publiquement. Un contre pouvoir interne doit pouvoir contrôler qu'aucune triche n'a eu lieu.

Christophe Cailloux, *ancien directeur de campagne législative FI et membre du comité provisoire du CID, Collectif Insoumis Démocrate.*

Contact : christophecaillouxpolitique@gmail.com